

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 205

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2022 Présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD

Le trente juin deux mille vingt deux, les Membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis pour leur séance d'Assemblée générale sous la présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD dans les locaux de l'ADEME, 20 rue du Grésillé à Angers.

ETAIENT PRESENTS SELON LE REGISTRE

PRÉSENTS:

Mmes BENOIT, BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, HUMEAU, LUCIANI, PETITRENAUD

MM. ANGIBAUD, BILLIARD, CHÂTEAU, COUGÉ, DEBERTEIX, DE GOURMONT, DORIVAL, FAIQ, GAUCHET, GAZEAU, JEGOU, LELIEVRE, MARBACH, REIX, REYNOUARD, VIOUX, VOYER. Membres Titulaires

Mme LEGRATIET

MM. BATAILLE, CESBRON, DEBRUYNE, FRANCO, GUIONNET, LANGEVIN, LEROY, POLLONO, SALLE, Membres associés

Mme LEGALLOUDEC (JCE),

MM. CORVEE (ENEDIS), COUPRIE, représenté par MME LECLERC (CPME), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER, PRUNIER, représenté par M SALLE (ARC OUEST), SCHAUPP, représenté par M TALBOTEC (MEDEF), Conseillers techniques

EXCUSES:

Mmes HALIMI, LEROUGE, MENARD, TANGUY, WINDELS

MM ARAM, BABICKI, BESNIER, BODET, BORJON-PIRON, CHOPLAIN, COURANT, FAUVEAU, GANG, JUSTEAU, LAILLET, LACLIE, LE MAOUT, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, PICOT, ROUSSEAU, Membres Titulaires

Mme QUERAN, SAUVOUREL

MM BESSARD, BOISSEAU, CORGNET, EMERIAU, FLAMANT, FILLON, GENDRY, LAILLET, MARTIN, PORTIER, REMITA, ROUILLER, RONGERE Membres associés

Mmes DABIN (département 49), DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme) CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)

MM APAIRE (MEDEF Cholètais), AUDOUIN (La Poste), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BORJON-PIRON (ADECC), BOUYER (DESTINATION ANJOU), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS), DESROQUES (Vitrines de Saumur), de GUISTI (CIA), DOLAY (UDCM49), DOUGE (Tribunal de Commerce), GERARD (DDT), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LEBLOIS (DCF49), MUSSET (SOLUTION éco), BOURGEAIS, ROLLAND (ASDEPIC), PELISSIER (DDETS), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), DAVY (SIEML), GIDOIN (ALDEV), LERAY (CIDES) Conseillers techniques

M GROUD Président d'Honneur

PARTICIPENT ÉGALEMENT:

M. CHATEAU Laurent, ADEME

M. DERRAC Michel, DGFIP

M. DESMOT, Réseau Entreprendre

Mme HERAUD Florence, Pôle Communication

M.HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. LOUSSOUARN Grégory, Direction des Relations Institutionnelles Aménagement du Territoire Mme MICHEL Annabelle, Direction des Relations Institutionnelles Aménagement du Territoire M. LEANDRI Noam, ADEME

Mme PICHARD-THIBEAU, Direction des Ressources Humaines

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles Aménagement du Territoire Mme ROCHER Anne. CDP49

Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

DELIBERATION RELATIVE A L'AUGMENTATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES VACATAIRES Au 1^{er} août 2022

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la CCI de Maine et Loire réunie le 20 juin 2022

CONSIDERANT ::

La réforme de la formation professionnelle et le développement important de l'activité,

La dynamique du marché du travail et la nécessité de fidéliser nos intervenants et d'en attirer de nouveaux. La structure du CFA s'appuie sur l'intervention de vacataires, souvent des professionnels, à hauteur d'environ 15% des volumes horaires du CFA,

L'évolution du cadre social des CCI lié à l'adoption de la Loi Pacte qui n'est pas encore abouti. La négociation de la nouvelle convention collective des personnels des CCI est toujours en discussion et ne devrait pas être applicable avant le courant de l'année 2023,

Le fait que la grille d'intervention de nos vacataires a été actualisée en 2018 sur la base de tarifications de 2016.

Dans ce contexte, les membres du Bureau proposent à l'Assemblée Générale une revalorisation de la grille ci jointe de 5% applicable au 1^{er} août 2022.

Présents au moment du vote : 27 Membres Titulaires

Pour: 27
Contre: 0
Abstention: 0
Quorum 26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Matthie | B|LLIARD